



PROMOTION ET TRAVAIL ASSOCIÉS  
DES CULTURES POPULAIRES DE TRADITION ORALE  
ET DE LA MUSIQUE MODALE

## Appel à candidatures

# Kreiz Breizh Akademi # 6

Formation Professionnelle

Direction pédagogique et artistique : Erik Marchand  
avec le parrainage de Youenn Le Cam

Formation du 6 janvier au 31 décembre 2016

**Appel ouvert à tous musiciens : instruments  
électroniques, acoustiques, et chant.**

### Présentation Générale

Créé en 2003, Kreiz Breizh Akademi (KBA) est un programme de formation professionnelle musicale. Sa spécificité réside dans le fait qu'il s'appuie sur la transmission des éléments d'interprétation des musiques modales (échelle, rythme, variation) à partir d'un répertoire de musique populaire bretonne. La langue utilisée dans les formes chantées sera la langue bretonne dans ses variantes locales (celle du kan ha diskann et des gwerziou).

Kreiz Breizh Akademi propose une formation théorique et pratique sur 12 mois (en discontinu). Cinq collectifs ont déjà suivi ce cursus : Norkst (tous instruments), Izhpenn 12 (priorité donnée aux cordes et flûtes)<sup>1</sup>, Elektridal (électriques et cuivres) Lieskan (chant majoritaire) et KBA#5 (cordes frottées).



Le 6<sup>ème</sup> collectif privilégiera la pratique des systèmes liés aux **musiques électroniques** et leur application à l'esthétique des musiques modales.

### Objectifs

- Acquérir et maîtriser les techniques musicales basées sur l'entendement modal, notamment l'utilisation de la micro tonalité
- S'approprier des techniques vocales et instrumentales propres aux musiques modales.
- Adapter les outils de la création électro-acoustique et audio-numérique aux musiques modales.
- Développer ses aptitudes à l'analyse, à la composition, à l'improvisation modale, aux méthodes d'« arrangement » et aux jeux d'ensemble.
- Apprendre les techniques de la scène.
- Maîtriser l'environnement juridique et professionnel des métiers de la musique et la gestion de sa carrière
- Se construire une identité professionnelle lisible qui favorise son employabilité

<sup>1</sup> Instruments dits « délicats » dans la description grecque

## Public et pré-requis

Les stagiaires retenus sont des chanteurs et instrumentistes disposant d'un niveau de pratique professionnel ou confirmé, quels que soient leur profession et leur statut. Ils peuvent être issus d'une formation en école de musique, conservatoire, élève d'un maître ; ou être autodidacte. Ils doivent avoir un niveau de pratique vocale ou instrumentale avéré au regard des difficultés techniques imposées par l'utilisation de la micro tonalité et par l'improvisation.

En musiques populaires, la transmission se fait généralement par l'oralité, sans l'utilisation de supports écrits. Il n'est donc pas demandé aux stagiaires ou aux intervenants de savoir lire/écrire la musique.

L'utilisation de supports écrits est cependant laissée à l'appréciation des stagiaires.

Pour ce 6ème collectif, les candidats devront maîtriser un instrument acoustique ou électronique ou encore une pratique vocale et les outils de musique assistée par ordinateur et/ou les outils de transformation sonore.

Ils doivent pouvoir s'engager à être disponibles sur l'ensemble des sessions de travail, soit une 10<sup>aine</sup> de sessions de 3 à 5 jours à raison d'une session par mois.

## Les intervenants

Sous la direction pédagogique d'**Erik Marchand**, des artistes du monde entier interviennent dans le cadre de KBA. Chanteur et ex-clarinettiste dans de nombreuses formations, Erik Marchand est l'un des artisans reconnus de la musique bretonne actuelle. Entre recherche et expérimentation, Erik Marchand participe depuis trente ans à la promotion des musiques traditionnelles du monde : musique, production, conseil, formation. Depuis 2008, il est chercheur associé à DASTUM dans le cadre de ses recherches sur la modalité en Bretagne. S'il coordonne le programme pédagogique il est aussi intervenant formateur sur le cursus sur le temps de connaissance des musiques bretonnes, entre autres, sur la cohérence du cursus et la veille de la compréhension des éléments abordés lors des sessions.

Pour cette édition axée sur les musiques électroniques, les stagiaires pourront bénéficier du parrainage de **Youenn Le Cam**, trompettiste-sonneur expérimentateur.

D'autres formateurs partageront leurs connaissances avec les stagiaires :

**Iyad Haimour** pour le maqam,

**Philippe Le Corf** pour l'entendement modal dans la musique ancienne Occidentale et **Sami Sadak** pour la modalité des musiques juives séfarades, **Laurent Clouet** pour les musiques d'Europe Orientale.

**Mehdi Haddab** et **Skander, Zeid Hamdan, Olivier Sens** pour leurs compétences de chefs d'orchestre

**Titi Robin, François Corneloup** pour leurs compétences en composition et improvisation

**Bojan Z, Shri, Robin Meier (Ircam)** pour leur écoute et appréciation sur les orientations sonores proposées.

Des professionnels du secteur culturel interviendront également lors de modules qui permettront aux stagiaires d'envisager leur développement de carrière.

## Programme pédagogique

La formation se déroule sur 12 mois en discontinu et alterne sessions pédagogiques (apport théorique et pratique) et sessions de pratique collective dirigées (mise en application) de manière à faciliter l'appropriation des savoirs dans la pratique musicale d'ensemble.

Ce cycle est complété par un voyage d'étude d'une durée d'environ 10 jours, à l'étranger, auprès d'une institution musicale ou d'un maître reconnu dans les musiques modales du pays. Le choix de la destination et du maître est étudié en fonction de l'instrument et de l'expression du stagiaire lors d'échange avec le directeur pédagogique.

Les connaissances liées à la modalité sont abordées principalement à l'éclairage des traditions savantes du Mashrek, de Turquie ou plus généralement du monde méditerranéen. D'autres esthétiques seront abordées, de manière plus informelle, au cours de la formation et à l'occasion des voyages individuels.

## Les modules

Le programme est composé de 6 modules qui contiennent chacun plusieurs grains pédagogiques. Les différents grains pédagogiques sont abordés de manière croisée au cours des sessions lors des interventions des différents professeurs. Le directeur pédagogique veille à ce que chaque sujet soit étudié en fonction de l'importance prévue par le cursus et à la planification des modules de façon progressive. En outre un équilibre entre les modules à contenu artistique et ceux plus administratifs est recherché au sein de chaque session qui se déroulera sur l'un des sites d'accueil du cursus généralement sur 5 jours.

<b>MODULE 1: ANALYSES ET RECHERCHES APPLIQUÉES.....</b>	<b>P4</b>
1.1 Présentation des diversités culturelles en musique	
1.2 Analyse musicale et son application au répertoire considéré	
1.3 Utilisation du collectage	
<b>MODULE 2 INTERPRÉTATION ET CRÉATION.....</b>	<b>P5</b>
2.1 Interprétation d'un répertoire en relation avec ses spécificités rythmiques et modales	
2.2 Jeu d'ensemble, orchestration, « arrangement »	
2.3 Improvisation, variation à partir d'un thème	
2.4 Composition	
<b>MODULE 3 STRUCTURATION DE CARRIÈRE.....</b>	<b>P6</b>
3.1 Définition de son projet artistique	
3.2 Promotion de son projet professionnel	
3.3 Constitution de réseau	
<b>MODULE 4 MISE EN OEUVRE D'UN PROJET ARTISTIQUE.....</b>	<b>P7</b>
4.1 Conduite de projet artistique : Choix des instruments et des musiciens	
4.2 Participation et direction des répétitions	
4.3 Approche des techniques de la scène	
4.4 Approche des techniques et modes d'enregistrement	
<b>MODULE 5 ADMINISTRATION ET GESTION DE PROJET.....</b>	<b>P8</b>
5.1 Usage de la législation, des cadres juridiques, de l'environnement professionnel	
5.2 Ingénierie de projet	
5.3 Gestion financière et administrative d'un projet artistique	
<b>MODULE 6 FORMATION, TRANSMISSION, ANIMATION D' ACTIONS CULTURELLES.....</b>	<b>P9</b>
6.1 Conception d'une action	
6.2 Animation d'une session	
6.3 Evaluation	
<b>VOYAGE D'ETUDE.....</b>	<b>P10</b>
<b>SUIVI PEDAGOGIQUE.....</b>	<b>P10</b>
<b>EVALUATIONS.....</b>	<b>P10</b>

## DÉTAIL DU PROGRAMME PÉDAGOGIQUE KBA#6

### MODULE 1: ANALYSES ET RECHERCHES APPLIQUÉES 68 HEURES

Il s'agit de temps de connaissance. Les aires culturelles de référence font l'objet de plusieurs sessions de 2 jours et sont présentées en démarrage de formation ainsi qu'à mi-parcours.

#### **Thème 1 « L'entendement modal et la musique bretonne »**

2 sessions de 2 jours - 28 heures

Contenu : Acquisition des bases de l'entendement modal, développement d'une connaissance spécifique de la modalité et du tempérament inégal et de leur utilisation dans la musique populaire de Basse Bretagne. Travail et analyse sur le répertoire traditionnel à partir d'éléments de collectages. Présentation d'autres formes de musique modale en Europe et dans le Monde.

Formateur : Erik Marchand

#### **Thème 2 « Acquisition des bases de la théorie et de la pratique orientale de la modalité (maqam) »**

2 sessions de 2 jours - 28 heures

Contenu : Découverte et pratique du maqam arabe. Des comparaisons seront faites avec d'autres systèmes dont le makam turc. La connaissance de la théorie du maqam permet de clarifier des règles spécifiques à l'entendement modal et de pouvoir utiliser et adapter cette théorie à la réalité d'une musique populaire occidentale, basse bretonne, en l'occurrence.

Formateur : Iyad Haimour (Syrie)

#### **Masterclasse 1 : La modalité dans les musiques anciennes en occident**

Philippe Le Corf – 4h

#### **Masterclasse 2 : La modalité dans les musiques juives séfarades**

Sami Sadak – 4h

#### **Masterclasse 3 : La modalité dans les musiques d'Europe Orientale**

Les Balkans sont une des zones du monde où les systèmes électroniques de traitement des sons sont l'une des bases de la modernité. Cette réalité nous a semblé incontournable.

Laurent Clouet - 4h



## MODULE 2 INTERPRÉTATION ET CRÉATION 91 HEURES

Les compétences en interprétation, en arrangement, ainsi que l'improvisation et la composition sont développées dans ce module qui est au cœur de la formation.

Les premières sessions placées sur le premier semestre s'attacheront à développer différentes couleurs musicales d'ensemble à travers le regard personnel de maîtres.

Les secondes à partir de l'été seront orientées sur la composition, l'arrangement modal et l'improvisation. D'autres éléments seront abordés comme notamment l'écriture de texte ou leur adaptation à la musique, sans faire l'objet d'un enseignement spécifique à l'attention de l'ensemble des stagiaires.

### **Sessions « Application des spécificités techniques de la modalité »**

3 sessions de 3 jours - 63 heures

Contenu : Apprentissage technique, travail sur les spécificités du jeu d'ensemble et techniques spécifiques imposées par la modalité. Application à des éléments du répertoire breton.

Identifier les répertoires, pratiquer l'analyse mélodique et rythmique, expérimenter en situation des pratiques musicales différentes de celles de sa culture personnelle, prendre en compte les spécificités techniques des instruments, développer la maîtrise technique : l'instrument, le son de l'instrument, les timbres vocaux, la pratique musicale, les techniques vocales spécifiques aux répertoires des musiques modales, s'exprimer avec l'instrument et/ou la voix, restitution sensible, capacité de faire vivre, de s'approprier un répertoire, pratiquer l'oralité : travailler à l'oreille, sans support écrit.

3 formateurs apportent leur regard personnel sur les thèmes proposés par le directeur pédagogique.

Formateurs :

- Medhi Haddab (France-Algérie) / Skander (Tunisie)
- Zeid Hamdan (Liban)
- Olivier Sens (France)

### **Sessions « Développement des compétences de composition, arrangement, improvisation »**

2 sessions de 2 jours – 28 heures

Contenu : Prise en compte des éléments rythmiques, mélodiques, d'échelle... dans la construction d'un thème composé issu d'une esthétique musicale populaire et/ou modale .

Prise en compte de la spécificité des timbres et tessitures dans l'écriture d' « arrangements » propres à l'entendement modal.

Le formateur apportera aux stagiaires des clés pour structurer la composition et l'improvisation modale à partir des connaissances acquises lors des sessions de formation précédentes.

Formateurs:

- Titi Robin (France)
- François Corneloup (France)



## MODULE 3 STRUCTURATION DE CARRIÈRE 12 HEURES

### **Session: Communiquer et promouvoir son projet artistique**

1 journée de 8 heures

Contenu : Formaliser, rédiger, verbaliser son projet, valoriser ses compétences spécifiques, illustrer son projet, créer et utiliser des outils de communication, choisir les moyens de promotion, utiliser des vecteurs de communication, créer son carnet d'adresses et identifier les prescripteurs et événements incontournables adaptés à son projet.

Les apports théoriques sont complétés par un atelier pratique de réalisation d'une biographie ou présentation individuelle.

Formateur :

Patricia Tégli (Aoura, Attachée de presse / Manageuse)

### **Session : Visite de Babel Med**

1 séance de 4 heures

Afin de renforcer par une expérience concrète de terrain la connaissance du milieu professionnel par les stagiaires nous avons choisi cette année d'organiser un voyage de travail à Marseille qui inclura une visite du salon « Babel Med » encadrée par son programmeur Sami Sadak. Sont également prévues sur cette session une visite du MUCEM, une master classe encadrée par Sami Sadak (Module 1) et une rencontre avec des musiciens de la région travaillant dans le domaine méditerranéen (Cie Rassegna, Module 4).

Accompagnateurs : Sami Sadak, Erik Marchand



## MODULE 4 MISE EN OEUVRE D'UN PROJET ARTISTIQUE 140 HEURES

### **Sessions « Pratique collective ciblée »**

3 sessions de 2 jours - 42 heures

Contenu : Travail sur la précision rythmique, la justesse, l'improvisation modale sous la supervision d'un regard extérieur. Ces sessions de travail seront construites selon les besoins spécifiques du groupe à ce stade de la formation. Approfondissement des systèmes d'orchestration spécifiques à la modalité en session de groupe. Faire jouer ensemble, créer des univers sonores.

Formateurs :

Bojan Z (France / Serbie)

Shri (Inde/Royaume-Uni)

Robin Meier (France / Suisse) – IRCAM

### **Sessions « Travail collectif encadré »**

8 sessions de 1 jour – 56 heures

Contenu : Mise en application des points théoriques vus dans les sessions précédentes du module d'interprétation et création.

Formateurs :

référénts : Youenn Le Cam / Erik Marchand

invités : divers intervenants en partenariat avec des structures d'enseignement (Pont Supérieur) ou des associations musicales (Fur Ha Foll, Cie Rasseгна...) ou de ressource (Dastum).

### **Session « Apprentissage des techniques de la scène »**

3 jours - 21 heures

Contenu : travail en conditions de scène, acquisitions des impératifs techniques (son, lumière, scénographie). Élaboration d'une fiche technique, identification de la répartition des rôles entre techniciens et artistes. Création et mise en place scénique, approche de la scénographie et de la construction de la dramaturgie d'un spectacle.

Formateurs :

Erik Marchand, un ingénieur du son, un ingénieur lumière

### **Session « Apprentissage des techniques d'enregistrement »**

3 jours – 21 heures

Contenu : Travail en condition d'enregistrement

Découvrir des techniques, du matériel et des logiciels d'enregistrement, repérer différentes techniques de mixage, détecter un problème de justesse, de timbre, de « mise en place », identifier les différents modes d'enregistrement. Prise de 2 à 4 morceaux.

Formateurs :

Erik Marchand / Youenn Le Cam, un professionnel du son et de l'enregistrement

**Session Emploi du Musicien**

1 séance de 4h

Contenu : Statuts du musicien (régime de l'intermittence, régime général, fonction publique), cadre réglementaire, cadre juridique d'emploi, contrats et législation du travail, particularités liées aux conditions de circulation des artistes français ou étrangers.

Formateur :

Martine Laudrain (Ma P'tite Entreprise : Administration, Formation, Conseil),

**Session Gestion financière et administrative**

1 séance de 4h

Contenu : La gestion comptable et le montage et suivi budgétaire.

Formateur :

Martine Laudrain (Ma P'tite Entreprise : Administration, Formation, Conseil),

**Session Environnement professionnel**

1 séance de 4 h

Contenu : Les différentes cultures : pratiques, contextes, spécificités locales, régionales, nationales, Modes de structurations (associations, compagnies, coopératives ...),  
Les institutions : collectivités, sociétés civiles, Les réseaux professionnels, Les syndicats

Formateur :

Christophe Dagorne (Les Polarités/Novomax, Quimper)

**Session ingénierie de projet, recherche de financements**

1 séance de 4h

Contenu : L'univers professionnel, les métiers, leurs rôles et fonctions, leurs réalités, les contraintes techniques et artistiques d'un spectacle, le choix des réseaux de diffusion, concevoir les étapes et planifier les actions, associer les partenaires, les subventions, le plan de financement d'un projet.

Formateur :

Clarisse Arnou (Lojo/Yokanta : management, production, édition)

**Session Disque, Edition**

1 séance de 4h

Contenu : le secteur du disque : producteurs / éditeurs, le marché de la production discographique, son cadre juridique et administratif : contrats, modes de distribution (licence, distributeur, concert, internet),

Formateur :

Paul Lavergne (Madoro Music, Agence de conseil, d'accompagnement et d'expertise pour les musiques originales à l'image)

**Session Droits d'Auteurs**

1 séances de 4h

Contenu : Les droits d'auteurs, les droits voisins

Formateur :

Paul Lavergne



## MODULE 6 FORMATION, TRANSMISSION, ACTIONS CULTURELLES 10 HEURES

### Session formation de formateurs

1 journée de 8 heures

Contenu : conception d'une action de formation (public visé, objectif, contenu, outils pédagogiques), structuration et mise en place d'une évaluation, valorisation des actions culturelles.

De par ses compétences l'intervenant abordera aussi la manière de présenter les œuvres interprétées et de construire une écriture narrative.

Formateur :

André Ricros (AMTA)

### Atelier pratique

1 séance de 2 heures

Contenu : travaux pratiques de présentation d'un projet en individuel ou collectif et analyse, évaluation des prestations.

Formateurs :

Erik Marchand

Youenn Le Cam



## VOYAGE D'ETUDE : 40 HEURES

8 jours – 40 heures

Voyages individuels auprès d'une institution musicale ou d'un professionnel reconnu dans les musiques modales du pays.

Contenu : apprentissage musical et technique pour chaque « titulaire » du collectif, déterminé avec Drom en fonction du profil du stagiaire.

## SUIVI PÉDAGOGIQUE DES STAGIAIRES : 8 HEURES

« Bilan d'étape »

Discussions collectives et individuelles dont une séance de 3 heures à mi-parcours avec Erik Marchand et Youenn Le Cam en septembre.

## EVALUATIONS

Les stagiaires seront évalués en contrôle continu tout au long de l'année et présenteront une soutenance finale d'une heure en fin d'année.

En fin de parcours, chaque stagiaire recevra une attestation de formation et le cas échéant le certificat professionnel confirmé par ses résultats aux évaluations.

## Au total : 393 heures de formation en discontinu

### Et après la formation...

Après le travail mené auprès des quatre précédents collectifs, Drom sait d'expérience que les musiciens ont envie de mettre en pratique les connaissances acquises à l'issue de la formation. Pour ce faire, Drom prévoit 2 périodes à l'issue de la formation.

En complément du dispositif de formation, ces périodes ultérieures visent à permettre un travail de création artistique et de diffusion qui amènera les stagiaires à s'insérer sur le marché du travail.

Période de création / diffusion:

- une résidence de travail afin de construire un répertoire de concert d'une durée approximative de 75mn
- la possibilité de s'essayer à différentes scènes régionales via des répétitions ouvertes au public
- 24 mois d'accompagnement dans la pratique professionnelle sur les scènes nationales ou internationales selon les « offres du marché » des musiques dites du monde : « Innacor Booking & Records », bureau de production du Centre Bretagne permet de poursuivre le travail de création réalisé par une professionnalisation proposant la réalisation de concerts répartis sur deux ans.
- la possibilité d'enregistrer un album qui pourra être commercialisé.

## Modalités pratiques

Effectif : 12 stagiaires maximum sur le dispositif complet (incluant la création).

Dates : La formation se déroulera en discontinu du 6 janvier au 31 décembre 2016.

Lieux de la formation :

- Le Manoir de Kéroual (Guilers, 29)
- Le Run Ar Puns (Chateaulin, 29)
- Le Novomax (Quimper, 29)
- La Grande Boutique(Langonnet, 56)
- Abbaye de Beauport (Paimpol, 22)
- La Ferme de la Harpe (Rennes, 35)

Nombre d'heures : 393 heures de formation

Coût de la formation : 7750 € par stagiaire

Drom étant un organisme de formation enregistré à la DIRECCTE, différentes prises en charge du coût de formation peuvent être envisagées selon chaque situation personnelle. L'équipe de Drom intervient en soutien et oriente les stagiaires vers les aides qui leur sont accessibles.

## Candidatures

Les candidats seront pré-sélectionnés sur dossiers de candidature.  
Ils pourront postuler par la voie de la formation professionnelle.

Les dossiers de candidature devront comporter:

- la fiche d'information complétée à télécharger sur le site de Drom ([www.drom-kba.eu](http://www.drom-kba.eu))
- un CV ou biographie en pdf
- une lettre de motivation en pdf
- 2 enregistrements en MP3

Le parcours professionnel de musicien du candidat et ses compétences techniques seront les critères déterminants.

Les dossiers seront examinés par un jury présidé par Erik Marchand.

Date limite d'envoi des candidatures **vendredi 31 juillet 2015**.

Les candidats dont le dossier aura été retenu seront reçus en septembre pour une audition d'une durée de 50 minutes qui consistera en une discussion avec le jury et un examen visant à évaluer les compétences du candidat aux spécificités des formes de musiques modales.

A l'issue des auditions, 12 stagiaires seront retenus (réponses au plus tard fin octobre).

Contact:

Drom

Catherine Bihan Loison

02 98 33 95 47 // 06 80 35 48 58

[catherine.bihan-loison@drom-kba.eu](mailto:catherine.bihan-loison@drom-kba.eu)